

# LE FEUILLETON DE L'ANAPHORISATION : DE « FACETTES » EN « DEGRÉS »

Marion PESCHEUX,  
Université Jean Monnet, St Etienne  
Laboratoire CERCI EA 3824, Université de Nantes

## SOMMAIRE

1. Anaphorisation et anaphore : des définitions « non rigoureuses »
  - 1.1. L'anaphore et son aspect « discursif »
  - 1.2. L'anaphore et son aspect référentiel
  - 1.3. Tentative de récapitulation : les « facettes » de l'anaphore
2. Des arrière-plans extralinguistiques/cognitifs : mémoire, interprétation, cohérence/cohésion
3. Trois approches linguistiques : approche référentielle ; approche argumentative ; approche textuelle
4. Des « degrés » d'anaphorisation : « brutale » co-référence ; anaphore associative ; focalisation anaphorique ; anaphores et isotopies

Si le terme de « feuilleton » a été choisi pour nous aventurer sur le terrain – linguistique – de l'anaphorisation, c'est à la fois pour susciter la bienveillance, voire l'intérêt des lecteurs et pour annoncer la posture d'*explorateur* assumée par l'auteur.

Le « feuilleton » d'imprimerie (à l'origine des articles ou récits brefs publiés dans un journal) étant un petit cahier de huit pages composé du tiers de la feuille imprimée (TLF), il ne saurait être question ici de rendre compte in-extenso de la notion d'anaphorisation ; tout au plus d'une tentative de réduction théorique d'une littérature très abondante sur la question ; mais avec, en supplément à la toute fin, des hypothèses afin d'augmenter encore (!) cette littérature, par des « degrés » d'anaphorisation. Le feuilleton étant aussi un article paraissant régulièrement dans un journal (autrefois en bas de page), on découpera l'exposé en épisodes.

Pour insister encore sur les limites de cette entreprise et l'« explorateur » se devant en premier de présenter le point de vue qui sera le sien (même si *a priori* il s'autorise à le transgresser plus d'une fois), on précisera que ses travaux en linguistique s'inscrivent dans une théorie argumentative de la langue, une sémantique argumentative, et que son approche de cadres autres que le sien sera et partielle et partiale. Cependant, s'agissant d'évoquer le mécanisme d'anaphorisation par différentes « facettes » théoriques et empiriques, le but de cet article est plutôt de donner envie au lecteur d'aller plus loin dans le feuilleton, c'est-à-dire de partir lui-même en exploration, et en particulier de ne surtout pas se priver de consulter les pistes bibliographiques proposées d'ores et déjà en fin de cet épisode.

Au total, quatre épisodes sont aujourd'hui envisagés et constituent le sommaire de ce feuilleton, la présente « livraison » proposant le premier d'entre eux :

1. Anaphorisation et anaphore : des définitions « non rigoureuses ».

Pour clore cet avertissement – ou encouragement – au lecteur, on considérera avec Ducrot (Ducrot, Schaeffer 1995 : 548) que le linguiste peut avoir intérêt à utiliser la notion d'anaphore, « même si, du point de vue théorique, sa définition rigoureuse reste à prouver », et on pourra lire Kleiber Tyvaert, (1990) :

« il apparaît en effet de plus en plus nettement qu'on ne peut plus actuellement enfermer la description des relations anaphoriques dans un seul domaine, méthodologiquement limité, d'étude, les diverses analyses échouant finalement dans leurs tentatives d'explication dès qu'elles s'affichent trop vite comme suffisantes. [...] force est de constater que les réductions inhérentes aux approches pratiquées empêchent toujours la saisie complète de l'objet étudié.

C'est dire qu'une synthèse éventuelle s'accompagnerait sans doute d'une importante refonte des principes d'organisation de l'analyse linguistique elle-même ».

## 1. ANAPHORISATION ET ANAPHORE : QUELQUES FACETTES ET DÉFINITIONS « NON RIGOUREUSES »

### Vous avez dit *anaphorisation* ?

Pourquoi choisir de parler d'*anaphorisation* et non directement d'*anaphore* ? Comme on va le constater dans les définitions qui suivent, l'appellation d'« anaphore » sert à désigner tantôt des « mécanismes », des « procédures », des « connexions » : dans ce cas il s'agit d'une *relation* – instaurée par un locuteur et/ou perçue par un interprète dans un discours –, entre deux entités linguistiques ; tantôt il s'agit des *entités* linguistiques elles-mêmes, support de cette relation.

Or, comme on choisit ici de mettre l'accent sur la relation elle-même, en tant que *processus* discursif voulu ou perçu, la notion d'*anaphorisation* correspond mieux à ce parti pris que l'*anaphore* ; celle-ci semblant plus volontiers désigner une forme-résultat, comme si ce résultat allait toujours de soi : dans « j'ai rencontré des amis ; ces amis m'ont parlé de toi » (emprunté à Ducrot Schaeffer 1995 : 548), la « reprise » en effet va de soi, elle est effectuée par la même forme linguistique que celle qu'elle reprend, mais dans un autre cas, canonique : « Nous arrivâmes dans un village. L'église était sur une hauteur », la reprise demande à être expliquée, ce qui sera évoqué dans un épisode ultérieur...

### Anaphorisation et anaphore

Ayant donc choisi d'insister sur la relation d'*anaphorisation*, la première difficulté est de trouver une définition du terme. Hormis Greimas et Courtés (1993 : 215), qui donnent l'anaphorisation comme : « l'une des procédures principales qui permettent à l'énonciateur d'établir et de maintenir l'isotopie discursive (les relations interphrastiques) », on rencontre principalement des définitions de l'anaphore. Pour compléter la définition de l'anaphorisation qui se définit par rapport à l'isotopie, on précisera que par *isotopie*, on entend se ranger à la définition qu'en donne Rastier (1987 : 91 ; 1989 : 279) : « toute itération d'une unité linguistique », autrement dit toute répétition, qu'elle soit au plan du contenu ou au plan de l'expression.

D'une façon générale, pour qu'il y ait *anaphorisation* dans un discours, on pourra remarquer la présence d'une part d'un premier terme ou segment d'énoncé, et d'un second terme, censé « répéter » le premier et dit *anaphorique* ou *anaphorisant*. Le premier est souvent appelé l'*antécédent* parce qu'il précède généralement le second terme – étymologiquement l'« anaphore » reporte en arrière – mais on rencontrera des cas particuliers – cataphore – dans lesquels l'antécédent est placée après l'anaphorique (*quand il a vu Marie, Paul a été surpris*). L'antécédent peut aussi être appelé *interprétant*, *anaphorisé* ou encore *source*. Toute la question est d'une part de définir la nature de la « répétition » et d'autre part, de décrire les formes d'anaphoriques possibles, si tant est que cela soit possible (Charolles, 1995 : 125).

Pour tenter alors de cerner la notion d'*anaphore*, de façon nécessairement réductrice – mais, comme disent souvent les explorateurs, la carte n'est pas le territoire –, il est proposé de les regrouper sous deux grandes catégories ou paradigmes théoriques linguistiques. L'anaphore peut être envisagée de façon dominante, mais non nécessairement exclusive :

1. soit dans et par ses aspects discursifs, c'est-à-dire comme orientant la construction du sens du discours ; dans ce cas, on pourra grossièrement dire qu'on privilégie la fonction communicative du discours ;
2. soit dans et par ses aspects référentiels, c'est-à-dire comme orientant vers l'identification et la construction du référent du discours ; dans ce cas, on pourra – tout aussi grossièrement – dire que la fonction référentielle est privilégiée.

En présentant successivement ces deux « modèles », seront exposées des définitions *en compréhension* – la signification du mot anaphore – et dans la mesure du possible des

définitions *en extension* – des exemples – correspondant à chacune des définitions précédentes.

### 1.1. L'anaphore et son aspect « discursif »

« Discours » sera ici employé dans le sens de *texte*, qu'il soit d'origine orale ou écrite, et en tant que production linguistique issue d'une activité langagière. Cette activité langagière a été très tôt analysée, par la rhétorique, qui sera la première rencontre de cette exploration ; quant au produit linguistique, un bond dans le temps nous fera ensuite aborder quelques approches structuralistes.

#### Figures de rhétorique

Historiquement, l'anaphore appartient aux *figures de rhétorique* : à côté de l'hyperbole et de la gradation, elles sont des procédés discursifs, « fondées sur les constructions syntaxiques » (Robrieux 1993 : 81, 88). Elles sont, selon les cas, considérées comme « répétition », « accumulation », « amplification », « insistance », et l'on peut les voir aussi comme des procédés de mise en valeur, parfois emphatique. Pour détailler cette définition très globalisante on trouve un florilège de dénominations qui montrent la diversité des procédés. Comme il est difficile de résister au plaisir d'en citer quelques exemples, la liste suivante permettra de montrer que le souci de *typer* ces constructions syntaxiques ne date pas d'hier. On renverra pour plus de précisions à Robrieux 1993 d'où sont issus ces exemples.

- Soit des « simples » répétitions :
  - a. l'anadiplose (*il a décidé de traverser le désert. Le désert est un univers dangereux*),
  - b. la réduplication – ou épizeuxie ou palligogie – (*il est atteint d'une longue maladie, une maladie mortelle*),
  - c. l'anaphore – ou épanaphore – (« *heureux ceux qui sont morts pour la terre charnelle, ..heureux ceux qui sont morts pour quatre coins de terre, heureux..* » ),
  - d. l'épiphore (*qu'est-ce qu'elle veut cette dame, elle est pas contente cette dame*),
  - e. la symploque (*c'est l'arrivée tant attendue du Tour de France. C'est l'arrivée sublime du Tour de France.*),
  - f. l'épanalepse (*car la France n'est pas seule, elle n'est pas seule, elle n'est pas seule*).
  - g. l'épanode – ou regression – (*votre politique commerciale est anachronique et irréaliste. Anachronique parce que ....., irréaliste parce que...*),
- Soit les procédés d' « accumulation » :
  - h. la métaphore – différente d'autres figures comme la redondance et à la battologie – : *où est-il le lauréat, le héros du jour, le génie ?* ,
  - i. la conglobation/congerie (*nous risquons la dictature, l'accroissement des inégalités, l'asservissement de la presse, le terrorisme, la misère*) ;
  - j. la redondance ou une autre forme de la redondance, la reformulation, (*l'économie française refuse en principe le protectionisme. Nous sommes traditionnellement partisans du libre échange*).

On retiendra de ces définitions et de ces exemples d'une part que l'anaphore est considérée principalement, voire exclusivement comme une construction syntaxique pour convaincre et persuader dans un discours, et assez secondairement, du point de vue sémantique : s'il y a répétition, il y a donc un premier terme, et un second terme qui le « répète », mais l'analyse de la signification de chacun des termes et de son rôle dans la « répétition » n'est pas centrale : ceci ne pose aucun problème dans les cas (a) à (g), mais devient plus problématique dans les cas suivants, où des relations de synonymie entrent en ligne de compte. D'autre part, il n'y est pas question de « référence », c'est-à-dire que la question de savoir si et comment chaque terme – le premier et le second, sa « reprise » – renvoie, et dans quelle mesure, à un même objet du monde n'entre pas en ligne de compte.

En définitive, apparaît déjà une des caractéristiques centrales de l'anaphore, c'est le fait de recouvrir deux mécanismes conjugués, un mécanisme syntaxique et un mécanisme sémantique : une entité sémantique se présente plusieurs fois au long de la chaîne parlée.

Nous nous permettrons, dans la perspective du quatrième épisode de notre feuilleton, de trouver, dans la tradition rhétorique un des ancêtres de la vision argumentative, issue de la théorie de l'argumentation dans la langue, ce qu'on tentera de prouver...

### **L'anaphore et les structuralismes : connexion ; identité ; allusion.**

Pour justifier le pluriel de *structuralismes*, on avancera que sont ici regroupées diverses approches ancrées dans la lignée du structuralisme saussurien, visant à rendre compte de la langue comme système ou comme structure, et non par des explications extralinguistiques, prenant ainsi le risque d'un éclectisme certain, puisque les auteurs présentés suivent des démarches qui leur sont bien spécifiques : Tesnière ; Pottier ; Greimas ; Ducrot.

#### ***Tesnière et la connexion sémantique***

La définition de Tesnière (1965 : 85) en syntaxe structurale insiste sur la dimension sémantique de l'anaphore : « l'anaphore est une connexion sémantique supplémentaire à laquelle ne correspond aucune connexion structurale », par exemple, « dans *Alfred aime son père*, *son* est en connexion structurale et sémantique avec *père*, mais en plus en connexion sémantique aussi avec *Alfred*), cette connexion exprime une *identité* et constitue par là un véritable renvoi sémantique ». On doit à Tesnière le terme de « source sémantique » pour désigner le premier terme auquel renvoie l'anaphorique.

Néanmoins, au plan des formes linguistiques que peut prendre l'anaphorique, Tesnière définit ceux-ci comme mots-« prises de courant », c'est-à-dire « vides sur le plan statique » (Tesnière 1965 : 90 ; voir aussi Corblin 1995 : 41) et énumère essentiellement des morphèmes grammaticaux :

- les « substantifs anaphoriques » (pronoms démonstratifs, pronoms personnels, pronoms possessifs, et pronoms relatifs),
- les « adjectifs anaphoriques » (possessifs, démonstratifs, relatifs),
- le verbe *faire*,
- les adverbes

#### ***Pottier et une chrono-logie***

Dans la sémantique de Pottier il s'agit d'une « procédure qui permet à un terme (anaphorisé) d'être repris dans le discours par un autre terme (anaphorisant) » (Pottier 1992 : 89), et l'auteur exemplifie l'anaphore entre autres par l'exemple de la négativité en latin :

*Informis/deformis* ou encore *intectus/detectus* (i.e. AVANT /APRES) en commentant *intectus* : « on ne peut dire que l'on n'est pas couvert sans envisager (imaginer, conceptualiser) un minimum d'existence virtuelle du concept de « couvert » ». Ceci, on le constate élargit singulièrement par rapport aux exemples précédents, et introduit notamment la dimension *chronologique* dans l'anaphore. (Nous aurons l'occasion de revenir sur cette illustration dans un épisode ultérieur).

#### ***Greimas et l'identité ; anaphore grammaticale et anaphore sémantique***

Pour la sémiotique greimassienne (je souligne), « l'anaphore est une relation *d'identité* partielle qui s'établit, dans le discours, sur l'axe syntagmatique, entre deux termes, servant ainsi à relier deux énoncés, deux paragraphes, etc. » (Greimas, Courtés 1993 : 14). Dans cette définition, la relation *d'identité* qui en est le centre, est celle qui lie des objets exclusivement linguistiques, des « termes », au sein d'objets non moins linguistiques, des énoncés, des paragraphes. Reste la question de ce en quoi consiste cette identité.

Ces objets, ces termes, la sémiotique en dit aussi que « l'un est présent ou actuel, et [...] l'autre est absent, ailleurs ou passé », ce qui laisse une grande latitude pour établir une typologie à la fois des termes présents/*in praesentia* (Greimas Courtés 1993 : 291), c'est-à-dire les anaphoriques, et des termes passés, ailleurs ou absents/*in absentia*, c'est-à-dire des antécédents-sources, ainsi que de la nature de leur relation d'« identité ». D'autant plus que pour les auteurs, l'existence *in absentia* caractérise l'axe paradigmatique qui correspond à

une existence virtuelle (*ibid.*), au sens classique de l'opposition actuel/virtuel dans la chaîne syntagmatique d'un énoncé, et que cet axe paradigmatique, malgré les contraintes distributionnelles, autorise encore de nombreuses possibilités dans la détermination de ce qui, dans l'anaphorique, est « identique » au terme antécédent ou source.

Au plan des formes linguistiques que peut prendre l'anaphorique, les auteurs distinguent l'anaphore **grammaticale** lorsqu'elle utilise pour l'identification les catégories sémantiques qui font partie de l'armature explicite de la grammaire (ex. les pronoms, le verbe *faire*, etc.). Il y a anaphore **sémantique** (au sens restreint) quand un terme condensé (ou dénomination) reprend une expansion syntagmatique antérieure.

### **Ducrot et l'allusion**

Pour Ducrot, « un segment de discours est dit anaphorique lorsqu'il fait allusion à un autre segment, bien déterminé, du même discours, sans lequel on ne saurait lui donner une interprétation (même simplement littérale) [...] L'anaphorique et sa source peuvent appartenir soit au même énoncé, soit à deux énoncés successifs » (Ducrot Schaeffer, 1995 : 548). Mis à part la notion d'allusion, la définition est proche de celle de Greimas Courtés en ce qui concerne la mise en relation de deux énoncés, paragraphes, etc.

Les formes anaphoriques signalées par Ducrot rejoignent les catégories déjà mentionnées, avec cependant le rajout des adverbes et la suggestion des connecteurs du type « pourtant » (*ibid.*) :

1. *S'il* vient, PIERRE sera content (cataphore)
2. J'ai rencontré DES AMIS, *ces amis (ils, qui)* m'ont parlé de toi.
3. Jean M'A DIT QU'IL FERAIT BEAU, Pierre *aussi*
4. Jean connaît ma MAISON, mais pas la *tienne*.
5. JEAN DETESTE PAUL, et *inversement (l'inverse)*
6. JEAN PAUL ET JACQUES sont venus. *Tous* étaient contents. (*aucun* n'était content)
7. TA VOITURE est belle, mais *les sièges* sont durs.

On rencontre ici encore un élargissement des types de formes anaphorisées et anaphorisantes ; on trouve en outre la question qui se pose au linguiste : l'*allusion* étant selon le dictionnaire la manière d'éveiller l'idée de quelque chose sans en faire expressément mention, Ducrot présente l'idée que le locuteur « attire l'attention du destinataire sur un élément de connaissance partagé par les interlocuteurs », et le problème est alors double ; d'une part, le problème cognitif de la « saillance » de cet élément de savoir partagé, que nous développerons au cours du second épisode, d'autre part, un problème linguistique, parce que si le terme anaphorique est un des moyens au plan linguistique d'éveiller cette idée dans le processus d'interprétation d'énoncés,

« le problème important est de savoir si ces différences de saillance peuvent être mises en rapport avec les structures linguistiques qui déclenchent l'allusion à un savoir préexistant », (Ducrot Schaeffer 1995 : 551).

Autrement dit, on part de l'hypothèse selon laquelle il existe un lien entre les structures linguistiques et les types de saillances, entre les mots-déclencheurs et la focalisation au plan cognitif.

En final, à supposer qu'on puisse trouver un point commun entre ces approches, qu'il s'agisse d'une « connexion », d'une « identité » ou d'une « allusion », émerge la question de la nature sémantique du lien « chrono-logique » entre anaphorisé et anaphorisant, c'est-à-dire du lien de signification et/ou de sens entre les deux : nous voulons dire qu'ici la perspective serait de décrire une formulation métalinguistique possible entre les significations des deux termes.

Si par contre, on privilégie le fait de considérer la signification comme « mode de donation du référent », c'est-à-dire la construction du référent du discours, alors on privilégie l'aspect référentiel de l'anaphore.

## 1.2. L'anaphore et son aspect référentiel

Pour entrer dans cette approche, on définira de façon succincte, compte tenu du caractère exploratoire de cet épisode, la référence comme « la relation qui unit une expression linguistique au « quelque chose » qu'elle exprime » (Kleiber 1999 : 16). L'approche référentielle, qu'elle concerne l'anaphore ou tout autre sujet linguistique, considère que la référence doit être intégrée dans l'analyse linguistique, et postule en outre que le sens d'une expression linguistique est, au moins partiellement « tourné vers la référence », et constitué par des traits auxquels doit satisfaire une entité (le référent) pour être désignée par cette expression (Kleiber, id. : 32)<sup>1</sup>.

Pour expliquer la relation anaphorique, Kleiber (2001 : 29) rappelle tout d'abord qu'« est anaphorique une expression qui renvoie à une entité déjà connue par l'interlocuteur, c'est-à-dire un « référent », présente ou déjà manifeste dans la mémoire immédiate », qu'elle soit textuelle ou situationnelle.

Corblin (1995 : 27) argumente en faveur d'une approche linguistique de la notion de référence et appelle « chaîne de référence, une suite d'expressions d'un texte entre lesquelles l'interprétation établit une *identité de référence*» (je souligne). Cette *identité* n'est donc *a priori* pas de même nature que celle qui renvoie à un paradigme sémantique, telle que définie par Greimas (cf. paragraphe précédent). Corblin souligne par ailleurs que l'anaphore est un rapport entre des expressions linguistiques et qu'« il s'agit d'un rapport dissymétrique » entre un terme anaphorique et un terme antécédent ou source. Le type de relation entre ces deux termes aurait pour caractéristique d'être l'« incomplétude », autrement dit :

- d'une part, on a affaire à « une opération déclenchée par une forme insuffisamment spécifiée, incomplète », l'anaphorique, et l'opération de « mise en rapport au contexte a pour effet de saturer une forme qui exige de l'être » (Corblin 199 : 41) : ainsi, pour interpréter tous les anaphoriques dans les exemples donnés par Ducrot au paragraphe précédent, il faut disposer de leurs antécédents dans le contexte linguistique ;
- d'autre part, et ce point sera repris plus tard, dans le cas d'anaphore par des groupes nominaux définis, tel l'exemple 7 ci-dessus chez Ducrot, ces expressions définies anaphoriques ont un « comportement présuppositionnel », c'est-à-dire que le défini *présuppose* l'existence et l'unicité d'un et un seul référent accessible et antécédent (Riegel et al., 1994 : 154) ; cette idée de présupposition sera reprise et élargie à d'autres expressions anaphoriques que les groupes nominaux définis lors d'un prochain épisode.

On notera, pour la suite, que l'auteur signale que ces constructions intéressent au plus haut point les théories du discours ou du texte, ce que développe Apothéloz dans « la dynamique textuelle » (1995 : 9-10).

Parmi les exemples de faits anaphoriques étudiés, on pourra consulter dans Kleiber et Tyvaert 1990 : David, 111 ; Lundqvist, 229 ; 280 ; on rencontre par exemple des relations SN-pronoms, comme dans l'exemple 2 chez Ducrot, et NPropres-SNlexicaux, comme dans « BAYROU en campagne. Le candidat s'est déplacé... ».

## 1.3. Tentative de récapitulation : les « facettes » de l'anaphore

Faute d'une « saisie complète » des phénomènes d'anaphore (cf. Kleiber et al., *supra*), peuvent être soulignés :

- la question de la typologie des structures linguistiques impliquées dans l'anaphore (on consultera cependant Corblin 1995 : 37) est encore ouverte ; si l'on passe en revue quelques-uns des exemples présentés ici, on trouve :
  - des répétitions simples (*J'ai rencontré des amis ; ces amis ...*)

---

<sup>1</sup> Il ne saurait être question ici d'aborder la complexité de la relation entre anaphore et déixis du point de vue de la référence, et on renverra à Moeschler Reboul (1994 : 349) ; Corblin (1995 : 14-26) ; Apothéloz (1995 : 32-36) ; Ducrot Schaeffer (1992 : 549) ; Cornish (2006) .

- des pronominalisations : SN-pronoms (*j'ai rencontré des amis, ils/ceux-ci m'ont parlé de toi*) ; NPropre-pronoms (*j'ai rencontré Pierre ; il/celui-ci était content*) ; NPropre-SNlex (*Bayrou en campagne ; le candidat s'est déplacé...*)
- des relations proposition-adverbes (*Jean déteste Paul, et inversement*)
- des relations SN-SNdéfinis (*nous arrivâmes dans un village, l'église était sur une hauteur*)

ce qui est loin d'épuiser les possibilités formelles étudiées par les auteurs qui ont été cités.

- la question de la relation source-anaphorique reste non seulement liée à celle des formes linguistiques, mais bien sûr à celle du modèle théorique d'analyse : selon que l'on adopte une vision orientée sur la construction de sens ou sur la construction du référent, la relation anaphorique entre deux termes linguistiques sera formulée différemment ;
- la question de la relation anaphorique est liée à une notion d'*identité* relative ou de *complétude* sémantique entre anaphorisé et anaphorisant : au fond, *qu'est-ce* qui est identique entre les deux, ou bien *qu'est-ce* qui est complété dans l'anaphorique par l'antécédent ? D'un côté la notion d'identité insiste sur le fait qu'il existe un *point commun* entre deux termes identifiés, de l'autre, la notion d'incomplétude insiste sur la *recherche* du terme « complétant » l'anaphorique ;
- enfin, dans tous les cas de figure, et même si l'on adopte une position non référentialiste sur l'anaphore (ce qui est notre cas), l'arrière-plan de l'analyse proprement linguistique est tout de même une question de *reconnaissance* soit de l'identité, soit de la complétude, bref, un problème cognitif, qu'on ne peut passer sous silence.

Le problème cognitif qui sera évoqué dans notre second épisode porte ainsi sur la mémoire, sur la reconnaissance, sur l'inférence, sur l'interprétation, bref, encore tout un arrière-pays où l'on tentera de poser quelques jalons.

(à suivre)

## BIBLIOGRAPHIE

- Apothéloz, D. 1995. *Rôle et fonctionnement de l'anaphore dans la dynamique textuelle*, Librairie Droz, Genève-Paris, 349 p.
- Charolles, M. 1995. Cohésion, cohérence et pertinence du discours, *Travaux de linguistique*, n°29 : 125-151.
- Corblin, F. 1995. *Les formes de reprises dans le discours, anaphores et chaînes de références*, Presses Universitaires de Rennes, 245 p.
- Cornish, F. 2006. Text Analysis and Stylistics Discourse Anaphora, dans *Encyclopedia of Language and Linguistics (2nd edition)*, ed. K. Brown, Oxford : Elsevier, 2006, pp. 631-638
- Ducrot, O. et Schaeffer, J.-M. 1995. *Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, Paris : Editions du Seuil, 818 p.
- Greimas, A. et Courtés, J. 1993. *Sémiotique, dictionnaire raisonné de la théorie du langage*, Paris : Hachette supérieur, 454 p.
- Kleiber, G. 1999. *Problèmes de sémantique*, Presses Universitaires du Septentrion, 220 p.
- Kleiber, G. 2001. *L'anaphore associative*, Paris : PUF, 375 p.
- Kleiber, G., Tyvaert, J.-E. 1990. *L'anaphore et ses domaines*, Klincksieck, Paris, 300 p.
- Moeschler, J. Reboul, A. 1994. *Dictionnaire Encyclopédique de Pragmatique*, 537 p.
- Pescheux, M. 2005. Le « réductionniste » et le « complexe » dans un discours définitoire, in E. Suomela Salmi, *Colloque Perspectives interculturelles et interlinguistiques sur le discours académique*, Finlande : Université de Turku, p.168-191.
- Rastier, F. 1987. *Sémantique interprétative*, Paris : PUF, 273 p.
- Rastier, F. 1989. *Sens et textualité*, Paris : Hachette, 286 p.
- Robrieux, J.-J. 1993. *Éléments de rhétorique et d'argumentation*, Paris, Dunod, 225 p.
- Tesnière, L. 1965. *Éléments de syntaxe structurale*, Paris : Klincksieck, 670 p.